

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

1^{ER} TRIMESTRE 2007

Altaires est un acteur de référence des services aux entreprises. Il fournit à ses clients des solutions pour accélérer la croissance dans deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier en France, en Europe et à l'international.

Altaires propose depuis début 2005 deux cycles d'études trimestrielles, dans deux domaines spécifiques de la connaissance inter-entreprises, liés aux échanges économiques :

- les défaillances d'entreprises en France, complétées par les sauvegardes depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} janvier 2006
- les retards de paiements en Europe

Pour chacun de ces thèmes, Altaires publie chaque trimestre une synthèse et une analyse des évolutions de tendance ; un bilan semestriel et un bilan annuel viennent compléter chaque cycle d'études trimestrielles. Ces études sont disponibles sur simple demande aux contacts ci-dessous, et font l'objet d'un envoi par mail, dès parution. Elles sont de plus systématiquement consultables en ligne, sur le site www.altaires.fr et peuvent être téléchargées au format PDF.

DATE DE PUBLICATION : MARDI 24 AVRIL 2007

ALTARES
55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altaires.fr
Tél : 01 41 37 51 04 – Fax : 01 41 37 50 01
www.altaires.fr
Responsable des études
Thierry Millon
Tél : 04 72 65 15 51

RELATIONS PRESSE : ACTUAL CONSULTANTS
Aurélié DELMAET - Françoise LINHART
agence@actualconsultants.fr
36 ter avenue Franklin Roosevelt
77210 Avon Fontainebleau
Tél : 01 60 70 00 00 – Fax : 01 60 39 02 02
www.actualconsultants.fr

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

1^{ER} TRIMESTRE 2007

PANORAMA GÉNÉRAL 3

STATISTIQUES DÉTAILLÉES 7

- 7 Courbe d'évolution des retards de paiement en Europe depuis 10 ans
Nombre de jours de retard de paiement en Europe
- 8 Comportements de paiement des entreprises européennes, au 1^{er} Trimestre 2007
Comportements de paiement des entreprises européennes, au 1^{er} Trimestre 2006
- 9 Évolution des jours de retard de paiement des entreprises en Europe
Comparaison des délais de règlement en Europe, au 1^{er} Trimestre 2007
- 10 Nombre de jours de retard de paiement par pays et par activité

MÉTHODOLOGIE 11

NANTERRE, LE MARDI 24 AVRIL 2007

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE : L'ÉTUDE TRIMESTRIELLE ALTARES

Les comportements de paiement des entreprises européennes semblent se dégrader légèrement sur le 1^{er} trimestre 2007.

Altares, le spécialiste de la connaissance inter-entreprises, constate que 60 % des transactions commerciales s'effectuent avec un retard moyen de 12,6 jours au 1^{er} trimestre 2007 contre 12,5 jours au trimestre précédent.

Le retard moyen de paiement s'établit à 12,6 jours. En baisse sensible sur 2004 puis 2005, ce chiffre s'est stabilisé en 2006. Sur ce début d'année 2007, les comportements de paiement tendent à se dégrader légèrement.

Si l'Allemagne conserve son leadership avec des retards maintenus en dessous de 10 jours, la France abandonne aux Pays-Bas sa deuxième place avec des retards qui repassent au-dessus des 12 jours. L'Italie poursuit, voire accélère, l'amélioration de ses comportements de paiement amorcée il y a deux ans. Les retards de paiement des entreprises italiennes atteignent un niveau historiquement bas à moins de 12,5 jours.

Dans le Transport, près de 7 entreprises sur 10 ne respectent pas les termes contractuels. Le retard moyen s'établit à 15,4 jours. Dans les autres activités, les comportements de paiement tendent également à se dégrader sur certains pays.

La France revient à son niveau de début 2006

Inscrits dans une tendance favorable depuis 3 ans, les retards de paiement s'étaient stabilisés en 2006 sur l'Europe à des seuils historiquement bas. En ce début d'année 2007, les comportements de paiement semblent amorcer une légère dégradation.

En France, les retards de paiement repassent ainsi au-dessus des 12 jours (12,1 jours) et retrouvent le même niveau qu'il y a un an. Ils approchent les 12 jours aux Pays-Bas.

Au Royaume-Uni, les retards se maintiennent à 12,3 jours, niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2004 ; les délais avaient même approché les 13 jours au second semestre 2005.

Dans ce contexte, la performance italienne est sensible. En effet, l'amélioration des comportements de paiement des entreprises italiennes s'est poursuivie ce trimestre encore, permettant au pays de se situer pour la première fois légèrement en dessous de la moyenne européenne. A 12,5 jours, les retards de paiement italiens ont baissé d'1,5 jours sur un an et de près de 4,5 jours en 3 ans. Rappelons toutefois que les délais contractuels de paiement sont relativement longs en Italie (60-90 jours).

L'Espagne et la Belgique conservent des retards supérieurs, respectivement de 3 et 5 jours au dessus de la moyenne européenne. Les retards irlandais et portugais restent les plus longs en Europe, au-delà de 20 jours. Les décalages portugais sont d'autant plus importants qu'ils s'ajoutent à des délais contractuels parmi les plus longs d'Europe (60 à 120 jours).



Decide with Confidence



60 % des entreprises européennes payent avec retard

Dans une proportion stable sur un an, 6 entreprises européennes sur 10 payent leurs fournisseurs avec retard.

C'est en Allemagne que le respect des engagements est le plus fort. Moins de 45 % des règlements sont effectués avec retard. Ce pourcentage est néanmoins supérieur de 2,5 % à celui constaté en mars 2006.

L'Italie occupe la deuxième place : les délais de paiement, certes longs, sont toutefois respectés par près d'une entreprise sur deux (49,6 %). L'amélioration est sensible sur un an ; en mars 2006, 57,8 % des entreprises italiennes payaient tardivement.

L'Espagne est dans la moyenne européenne à 60 % de paiements différés. Cette position est cependant à considérer à la lumière de deux handicaps importants. D'une part les délais contractuels sont relativement longs (30 - 90 jours), et d'autre part la proportion de règlements en retard augmente fortement sur un an (+ 11,8 %).

Aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, le pourcentage de paiements effectués avec retard diminue sur un an, cependant 64 % des entreprises néerlandaises et 65 % des britanniques reportent encore leurs paiements.

En France, deux entreprises sur trois diffèrent leurs règlements (67,2 %), c'est 3,2 % de plus qu'en mars 2006.

Les entreprises belges et irlandaises sont plus nombreuses encore à ne pas respecter les conditions de règlement. Les délais sont repoussés dans les trois quarts des transactions ; 75 % en Belgique (+ 1,2 % sur un an) et 77,7 % en Irlande (-6,4 %).

C'est au Portugal que la proportion de paiements tardifs est la plus forte. Près de 9 entreprises sur 10 (87 %) reportent leurs paiements. La tendance est très sévère sur un an puisqu'en mars de l'année dernière, 8 entreprises sur 10 différaient leurs règlements.

Des paiements tardifs dans les Transports

Les retards les plus longs restent ceux observés dans les Transports. A 15,4 jours en moyenne, ils sont supérieurs de près de 3 jours à la moyenne européenne ; 68,8 % des transporteurs effectuent leurs règlements avec retard.

C'est au Portugal que la proportion de paiements tardifs est la plus importante dans ce secteur à 88,2 %, suivi de l'Irlande à 81,3 %.

Les Transports en Belgique et en France sont également très au-delà de la moyenne européenne, avec respectivement 78,9 % et 76,6 % de paiements différés. Les reports sont néanmoins relativement contenus en France, puisque le retard moyen constaté est de 14,2 jours contre 17,9 jours en Belgique.

En Allemagne, Pays-Bas et Espagne le pourcentage de paiements différés est proche de 68 %. Cette forte proportion se traduit par des retards moyens de 15 jours en Allemagne, soit 5 jours de plus que la moyenne allemande des autres secteurs (9,8 jours) et de 13,2 jours aux Pays-Bas. Le report est plus lourd en Espagne où il faut compter avec des retards moyens de 23 jours.

C'est au Royaume-Uni que les retards sont les moins longs (12,5 jours) bien que 64,6 % des entreprises de Transports reportent leurs règlements.

En Italie, la proportion de paiements retardés est la plus faible d'Europe (58,5 %), mais notons encore que les délais contractuels y sont plus élevés qu'ailleurs et que lorsqu'il y a retard, celui-ci est long (21,3 jours).



Decide with Confidence



Le Bâtiment semble plus respectueux des échéances de paiement puisque "seules" 54,5 % des entreprises payent en retard. Dans ce secteur, le retard moyen se situe à 11,4 jours.

En Allemagne, Espagne et Italie, moins d'une entreprise sur deux du Bâtiment paye en retard ; ratio d'autant plus remarquable que les payeurs plus lents ne reportent pas excessivement leurs paiements. Le retard moyen est ainsi de 10,9 jours en Allemagne, 12,6 jours en Espagne et moins de 9,5 jours en Italie, les chiffres les plus bas d'Europe.

En France, à peine plus d'une entreprise sur deux du Bâtiment paye au-delà du terme convenu (55,3%) avec des retards de moins de 10 jours (9,7 jours).

En revanche, la proportion de payeurs tardifs est supérieure à 60% en Belgique (69,5%), aux Pays-Bas (63,9%) et au Royaume-Uni (66,1%). Elle dépasse les 80% en Irlande et au Portugal.

L'Administration présente des retards moyens proches de ceux du Bâtiment à 11,5 jours. Cette moyenne européenne masque cependant de fortes disparités.

En Belgique (19 jours), Espagne (23,4 jours), Irlande (23,4 jours) et au Portugal (35,1 jours), environ 8 administrations sur 10 reportent leurs règlements. En Italie (16,4 jours) les paiements sont différés plus d'une fois sur deux (55,2%). Ils sont proches de la moyenne européenne aux Pays-Bas (11,2%) et au Royaume-Uni (12,2%) mais les paiements sont, dans ces deux pays, reportés dans 7 cas sur 10. C'est en France (9,9 jours) et en Allemagne (8,5 jours) que les Administrations respectent le mieux leurs engagements.

Dans l'Industrie les échéances de paiement sont également assez bien respectées (11,7 jours de retard).

L'Italie et l'Allemagne se démarquent avec des paiements retardés de moins de 10 jours et à échéance convenue dans plus d'un cas sur deux. Les retards français sont à la moyenne européenne mais constatés dans près de 7 transactions sur 10.

Les comportements de paiement sont en revanche moins bons en Belgique (15,4 jours), Espagne (15,3 jours), Irlande (19,8 jours) et Portugal (25,5 jours).

Le Commerce de gros et les Services sont dans la moyenne européenne avec des retards de 12,5 jours.

Néanmoins, ceux-ci sont dans le Commerce supérieurs à la moyenne en Belgique (16,9 jours), Espagne (15 jours), Irlande (20,2 jours) et Portugal (22,6 jours).

Ces pays, auxquels s'ajoute la France, présentent également des retards de paiements supérieurs à la moyenne dans l'Industrie : Belgique (20,9 jours), Espagne (17,7 jours), France (13,6 jours), Irlande (18,7 jours) et Portugal (21,9 jours).

→



Decide with Confidence



"Pour répondre aux exigences d'un marché toujours plus concurrentiel, les entreprises doivent être flexibles pour rester compétitives. Or, l'incapacité à pouvoir disposer des liquidités suffisantes est souvent un frein à l'innovation nécessaire pour anticiper les évolutions. Le crédit-interentreprises peut alors apparaître comme le levier d'ajustement permettant de disposer rapidement des liquidités nécessaires", relève Thierry Millon, responsable des Études Altares.

"Si 2006 avait montré une stabilisation des retards de paiement après 2 années de baisses sensibles, ce premier trimestre 2007 semble marquer une inversion de tendance. Pourtant, il faut rappeler que les retards de paiement seraient à l'origine d'une défaillance sur quatre. Ajoutons que le chiffre d'affaires additionnel à développer pour compenser un impayé est très lourd. C'est pourquoi, il est essentiel de suivre les comportements de paiement de ses clients, notamment les plus connus, sur lesquels la vigilance est souvent moindre et le risque pourtant élevé."

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Études Altares : 04 72 65 15 51

A PROPOS D'ALTARES

ALTARES est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France.

Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance.

ALTARES répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), ALTARES diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B.

Les clients d'ALTARES disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 100 Millions d'entreprises dans le monde.

Dirigée par Thierry Asmar, ALTARES, Filiale du Groupe FININFO, détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 50 Millions d'Euros, l'entreprise compte

près de 300 collaborateurs répartis sur 3 sites principaux : Nanterre, Rambouillet et Villeurbanne.

ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altares.fr
www.altares.fr
Thierry Asmar
Tél : 01 41 37 51 04



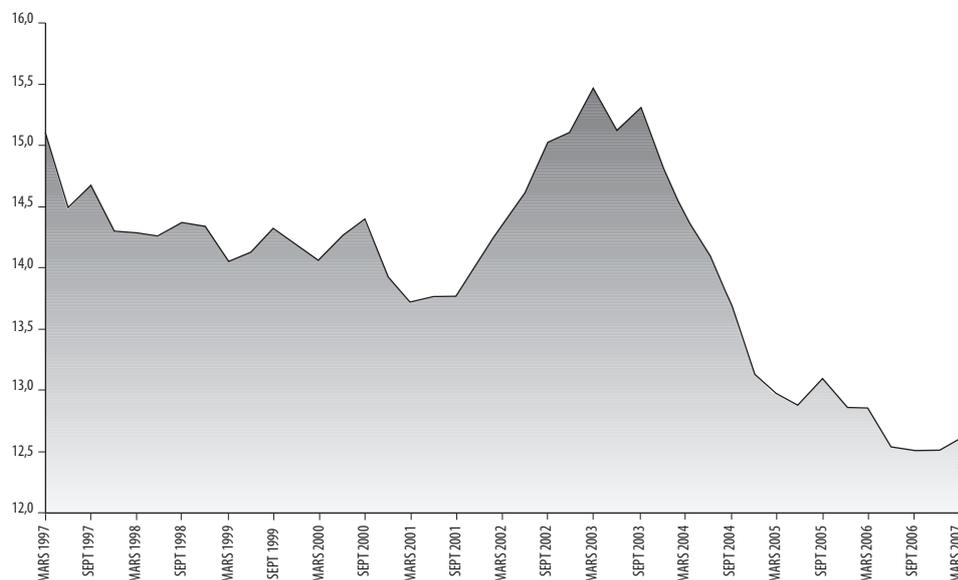
Decide with Confidence



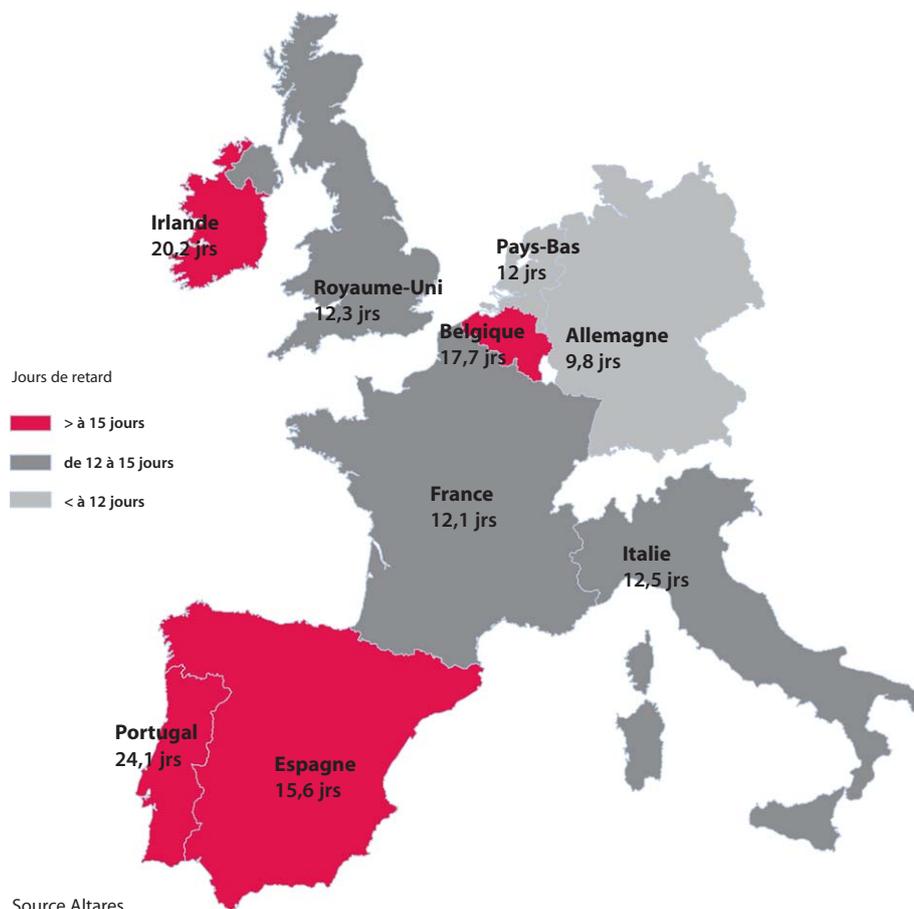
STATISTIQUES DÉTAILLÉES

ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 10 ANS

(exprimés en jours de retards)



NOMBRE DE JOURS DE RETARD DE PAIEMENT EN EUROPE



COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 1^{er} TRIMESTRE 2007

exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

Mars 2007 TRANCHES DE RETARD	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
À échéance	53,8%	25,0%	40,5%	32,8%	22,3%	49,6%	36,2%	13,0%	35,1%	40,0%
Entre 1 et 15 jours	26,3%	32,4%	23,9%	37,0%	25,4%	20,7%	31,8%	32,0%	33,9%	29,9%
Entre 16 et 22 jours	8,7%	21,5%	16,1%	17,1%	27,7%	14,3%	18,5%	20,6%	18,8%	16,0%
Entre 23 et 30 jours	3,9%	8,4%	8,8%	7,4%	11,8%	7,1%	7,6%	16,1%	6,3%	6,7%
Entre 31 et 60 jours	2,1%	3,7%	4,9%	3,1%	5,0%	3,8%	3,0%	9,2%	2,8%	3,2%
Entre 61 et 90 jours	1,0%	7,8%	2,0%	1,2%	4,0%	1,9%	1,4%	3,9%	1,4%	2,0%
Entre 91 et 120 jours	0,8%	0,8%	1,6%	0,7%	1,8%	1,2%	0,9%	2,3%	0,8%	0,9%
Plus de 120 jours	1,9%	0,3%	2,2%	0,7%	2,0%	1,4%	0,4%	2,9%	0,9%	1,1%

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 1^{er} TRIMESTRE 2006

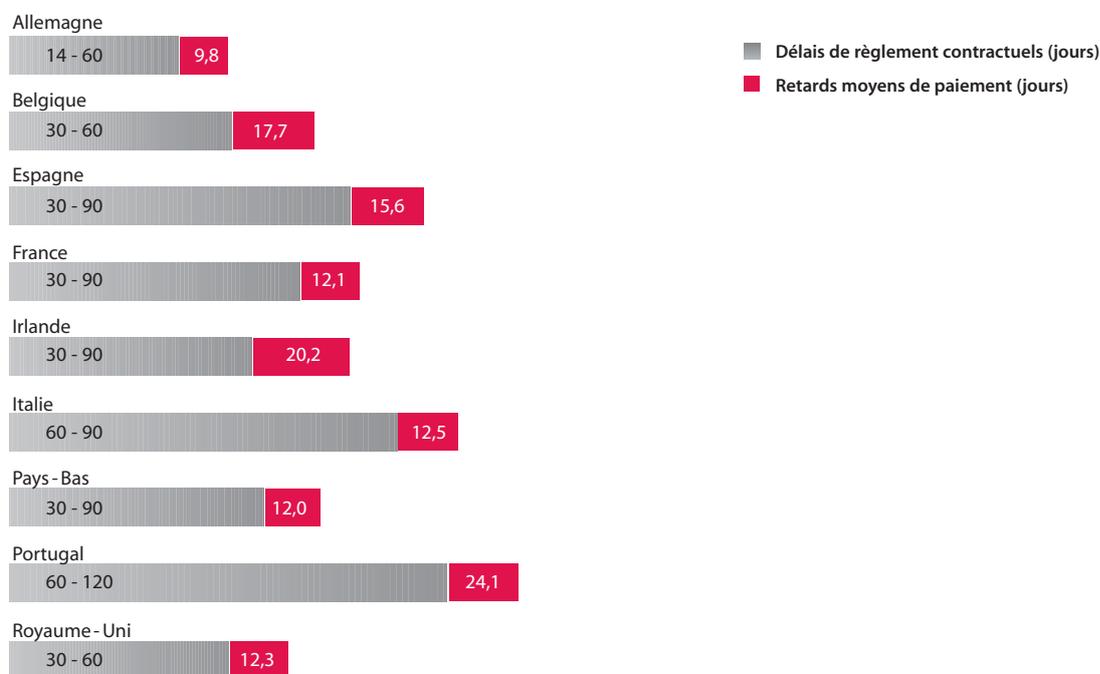
exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

Mars 2006 TRANCHES DE RETARD	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
À Échéance	55,9%	26,2%	52,3%	36,0%	15,9%	42,2%	34,9%	23,2%	33,1%	40,3%
Entre 1 et 15 jours	24,4%	28,0%	21,7%	33,0%	24,4%	27,1%	33,5%	20,3%	34,1%	29,4%
Entre 16 et 22 jours	8,0%	20,0%	12,0%	16,5%	27,6%	13,6%	17,8%	22,8%	20,0%	15,2%
Entre 23 et 30 jours	3,6%	10,2%	5,8%	8,1%	15,6%	7,4%	7,9%	15,1%	6,9%	6,9%
Entre 31 et 60 jours	1,9%	5,4%	3,3%	3,7%	7,6%	4,5%	3,1%	9,1%	2,8%	3,4%
Entre 61 et 90 jours	1,2%	8,8%	1,7%	1,4%	3,7%	2,3%	1,4%	4,3%	1,3%	2,2%
Entre 91 et 120 jours	0,8%	0,9%	1,5%	0,7%	2,1%	1,3%	0,8%	2,5%	0,8%	0,9%
Plus de 120 jours	2,3%	0,4%	1,5%	0,7%	3,1%	1,6%	0,5%	2,7%	0,9%	1,2%

ÉVOLUTION DES JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DU 1^{ER} TRIMESTRE 2004 AU 1^{ER} TRIMESTRE 2007

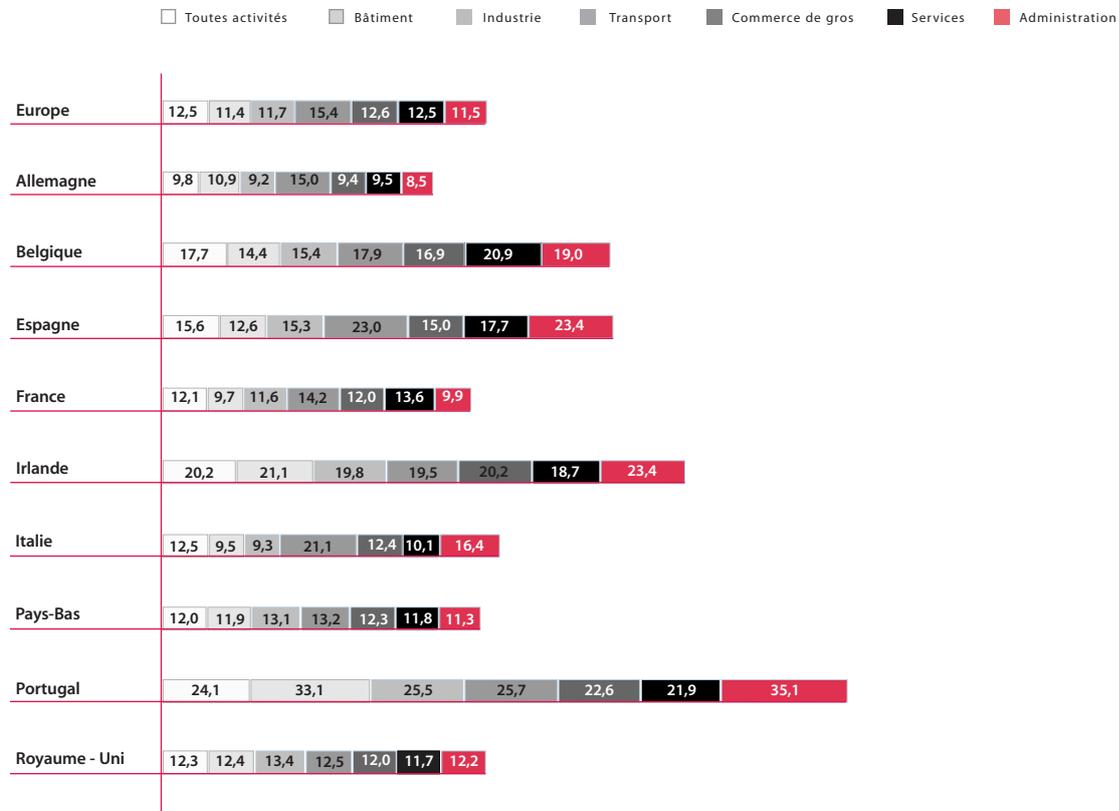
	mars 04	juin 04	sept. 04	déc. 04	mars 05	juin 05	sept 05	déc. 05	mars 06	juin 06	sept 06	déc. 06	mars 07
Allemagne	12,6	12,1	11,5	11,4	11,1	11,1	10,9	10,8	10,0	9,8	9,8	9,7	9,8
Belgique	17,1	16,9	16,9	15,1	14,5	13,0	14,9	14,1	19,4	17,9	18,7	18,6	17,7
Espagne	12,1	12,0	12,1	11,6	11,9	12,1	12,0	12,4	12,0	13,3	14,3	16,2	15,6
France	16,3	14,9	14,2	13,8	13,6	12,9	13,1	12,9	12,2	11,9	12,0	11,7	12,1
Irlande	21,8	21,1	21,6	21,9	22,2	22,9	23,3	24,0	23,9	22,5	21,7	21,2	20,2
Italie	16,9	16,6	16,1	17,6	13,9	14,5	14,3	14,2	14,0	13,4	13,2	13,1	12,5
Pays-Bas	14,6	13,8	13,4	13,6	13,5	13,5	14,4	12,4	12,1	12,0	11,8	11,9	12,0
Portugal	28,6	29,8	30,6	30,0	28,3	27,8	27,6	25,4	23,5	23,6	19,6	21,9	24,1
Royaume-Uni	12,2	12,3	12,1	12,1	12,4	12,7	12,9	12,9	12,6	12,7	12,5	12,3	12,3
Europe	14,4	14,1	13,7	13,1	13,0	12,9	13,1	12,9	12,8	12,5	12,5	12,5	12,6

COMPARAISON DES DÉLAIS DE RÈGLEMENT EN EUROPE 1^{ER} TRIMESTRE 2007



NOMBRE DE JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

Par pays et par activité



MÉTHODOLOGIE

DÉFINITION DU RETARD DE PAIEMENT

Est considéré comme tardif tout paiement effectué au-delà du terme convenu contractuellement. L'observation de l'impact d'un retard montrant un risque de défaillances très élevé à partir de 30 jours (cf ci-dessous), D&B analyse plus particulièrement cette catégorie de retards.

L'OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT D&B, PROGRAMME DUNTRADE

L'observatoire D&B des Comportements de Paiement des entreprises analyse en permanence les retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. Ce programme, nommé DunTrade, a été initié aux Etats-Unis en 1963 et s'est développé dans les pays européens, notamment en France depuis 1984. Unique au monde, il est alimenté par des informations provenant directement de la comptabilité - client de milliers de sociétés participantes. Il s'appuie donc sur une observation factuelle de plus de 20 millions d'expériences commerciales réelles en Europe, dont 3 millions en France.

Neuf pays sont dans le champ d'analyse de l'observatoire européen : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni.

RETARD DE PAIEMENT ET PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE

La commission européenne, à l'origine de la proposition de la directive de 2000 pour favoriser la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales a constaté qu'une défaillance sur quatre était due à des retards de paiement. Ces insolvabilités entraînent la perte de près de 24 milliards d'euros de créances non recouvrées. Les seuls retards de paiement pèsent 90 milliards d'euros par an et représentent 10,8 milliards d'euros d'intérêts perdus.

L'aggravation du risque lié au report des règlements, observée depuis de nombreuses années grâce au programme DunTrade, a été de nouveau validée lors de l'élaboration du nouveau score de défaillance Altares en 2004. Si les retards de moins de 15 jours sont encore trop souvent relevés sur les entreprises actives, le seuil des 30 jours a été confirmé comme point d'accélération du niveau de risque. A partir de 30 jours de retards, la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours la probabilité est 11 fois plus forte.

PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE ASSOCIÉE AU RETARD DE PAIEMENT

